

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN  
SEINE NORMANDIE  
-----

DELIBERATION N° 87-30 DU 10 NOVEMBRE 1987 RELATIVE A  
L'IMPLANTATION DES LOCAUX DE LA DELEGATION  
DE HAUTE NORMANDIE  
-----

Le conseil d'administration de l'agence financière de bassin  
Seine-Normandie :

D E L I B E R E

ARTICLE 1

Le conseil d'administration approuve le principe d'une nouvelle implantation pour la délégation de Haute Normandie dans une partie d'immeuble à acquérir dans le centre "Saint Sever".

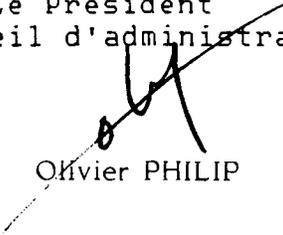
ARTICLE 2

A cet effet, le conseil d'administration autorise le directeur à signer l'acte d'acquisition, tout contrat nécessaire et à procéder à toutes les formalités utiles.

Le Secrétaire  
Directeur de l'agence,

  
Claude FABRET

Le Président  
du conseil d'administration,

  
Olivier PHILIP

